



communiqué

Date **Le 17 mai 1993**

N° 114

Pour publication

LE HAUT-COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS À OTTAWA

La ministre des Affaires extérieures, M^{me} Barbara McDougall, et le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Bernard Valcourt, ont annoncé aujourd'hui que Son Excellence Sadako Ogata, haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, visitera Ottawa du 18 au 21 mai 1993.

M^{me} Ogata, qui est de nationalité japonaise, a été élue au poste de haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés par l'Assemblée générale de l'ONU en décembre 1990 et est entrée en fonction en janvier 1991 pour un mandat de trois ans.

Pendant son séjour à Ottawa, M^{me} Ogata rencontrera M. Valcourt ainsi que des parlementaires et des hauts fonctionnaires des ministères des Affaires extérieures, de l'Emploi et de l'Immigration et de la Défense nationale ainsi que de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Elle aura également des entretiens avec des représentants de plusieurs organisations gouvernementales et non gouvernementales s'occupant des réfugiés et des questions liées aux droits de la personne.

Par ailleurs, M^{me} Ogata participera à plusieurs manifestations publiques, dont une cérémonie au Monument du maintien de la paix, où elle rendra hommage à la contribution du Canada, depuis 45 ans, aux activités de maintien de la paix. Elle prononcera, le 20 mai, le discours inaugural de la Fondation Sylvia Ostry, dans lequel elle parlera des défis des années 90 concernant les réfugiés.

La visite de M^{me} Ogata survient à un moment particulièrement opportun, étant donné le rôle complexe que joue le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) dans les crises qui sévissent actuellement dans l'ancienne Yougoslavie de même qu'en Somalie. Les entretiens ont pour objet d'examiner la manière dont le Canada pourrait collaborer avec le HCR pour assurer la protection des réfugiés lors de ces crises internationales ou d'autres semblables.

Il s'agit de la première visite de M^{me} Ogata au Canada depuis sa nomination au poste de haut-commissaire pour les réfugiés.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874

ou avec :

M^{me} Carolyn Hackland
Emploi et Immigration Canada
(819) 953-0910

ou avec :

M^{me} Gabrielle Mathieu
Relations avec les médias
Agence canadienne de développement international
(819) 953-6060

Document d'information

LE CANADA ET LE HCR DES NATIONS UNIES

Créé en 1951, le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a pour mandat d'assurer une protection internationale aux réfugiés et de trouver des solutions permanentes à leurs problèmes, y compris la réinstallation et le rapatriement.

Au sens de la Convention relative au statut des réfugiés, qui date également de 1951, le terme «réfugié» s'entend d'une personne qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut y retourner parce qu'elle craint, avec raison, d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques. Après l'entrée en vigueur de la Convention, cette définition en est venue à inclure les personnes qui se trouvent hors de leur pays d'origine et dans une situation apparentée à celle d'un réfugié, par exemple les victimes innocentes d'actes de guerre.

Depuis un an, par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Canada aide le HCR à faire face aux terribles conséquences sur le plan humain des troubles civils et des guerres qui sévissent dans toutes les parties du monde. Par exemple, il contribue aux efforts déployés par le HCR pour apporter les soins et les provisions essentiels aux réfugiés d'Éthiopie, du Soudan et du Myanmar, ainsi qu'aux réfugiés mozambicains qui vivent dans des camps au Malawi. D'autres contributions de l'ACDI au HCR servent à rapatrier des réfugiés au Guatemala, au Cambodge et en Afghanistan.

À la demande du Secrétaire général, le HCR fournit des secours humanitaires aux personnes affectées par le conflit dans l'ancienne Yougoslavie - réfugiés, personnes déplacées et résidents locaux dans le besoin. C'est donc le HCR qui a pris la tête de toute l'opération de secours de l'ONU dans cette région. Les opérations de maintien de la paix que le Canada mène dans l'ancienne Yougoslavie, en collaboration avec le HCR, ont contribué pour beaucoup à rendre possible l'intervention humanitaire de l'ONU. Depuis juillet 1992, les forces canadiennes ont acheminé, par voie aérienne, plus de 6 000 tonnes métriques de produits alimentaires et de fournitures médicales à Sarajevo, où les Casques bleus canadiens ont réussi à ouvrir l'aéroport et à en assurer la protection. La contribution totale du Canada en aide humanitaire aux victimes du conflit depuis juillet 1991 dépasse les 36 millions de dollars, dont 1,75 million aux victimes de violence sexuelle. Une bonne partie de cette contribution a été fournie par le biais du HCR. D'autres institutions des Nations Unies ainsi que diverses Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont également servi d'intermédiaire en l'occurrence, mais dans une proportion plus modeste.

Le Canada est l'un des principaux pays de réinstallation des réfugiés au monde. Coopérant étroitement avec le HCR, il offre aux réfugiés qui ne peuvent rentrer chez eux ou s'installer en permanence dans leur pays d'asile la possibilité de s'établir sur son territoire. Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le Canada a joué un rôle important dans la réinstallation de plus de 650 000 réfugiés et personnes déplacées provenant de toutes les régions du monde. La législation canadienne vient renforcer la protection accordée aux réfugiés authentiques, en permettant que leur statut soit déterminé une fois qu'ils sont déjà au Canada.

En novembre 1992, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, l'honorable Bernard Valcourt, répondant à un appel urgent du HCR concernant la protection des personnes détenues dans l'ancienne Yougoslavie, annonçait que le Canada allait accueillir un certain nombre de civils confinés dans des centres de détention en zone de guerre. Quelque 520 de ces personnes sont maintenant en territoire canadien par suite de cette décision.

Le Canada a également appuyé activement les efforts du HCR en Somalie. La crise qui sévit là-bas a poussé environ un million de personnes à trouver refuge dans les pays voisins, surtout le Kenya, Djibouti, le Yémen et l'Éthiopie. À ce jour, le Canada a versé presque 19 millions de dollars en aide d'urgence pour appuyer les organisations internationales, dont le HCR, qui sont à l'oeuvre dans ces pays et cherchent à répondre aux besoins humanitaires fondamentaux dans les domaines de l'alimentation, du logement et des soins médicaux. De plus, le Canada a accueilli, au cours des dernières années, au-delà de 15 000 réfugiés somaliens, et il collabore avec le HCR à identifier les «femmes menacées» et les personnes souffrant d'un handicap.

L'exceptionnelle contribution du Canada aux efforts internationaux de protection et d'aide aux réfugiés a été reconnue en 1986 par le HCR, qui, cette année-là, a décerné la médaille Nansen au peuple canadien. Par exemple, lorsque l'Indochine était en pleine ébullition à la fin des années 70 et au début des années 80, le Canada a instauré la notion de partenariat entre gouvernements et organisations non gouvernementales pour la réinstallation des réfugiés.

Le HCR reçoit des fonds des États membres, par voie de contributions volontaires plutôt que par un mécanisme de quotes-parts annuelles. Outre sa contribution habituelle au HCR, le Canada répond également aux appels spéciaux que celui-ci lance à l'occasion. Avec des versements de 50 millions de dollars en 1992, il s'est classé huitième sur environ 22 grands pays donateurs. Dans l'ensemble, le HCR a dépensé quelque 1,4 milliard de dollars en 1992 pour aider les réfugiés partout dans le monde. On estime présentement le nombre de réfugiés à 18,5 millions.

En appuyant le HCR, le Canada contribue grandement à la réalisation des objectifs qu'il s'est fixés, à savoir renforcer la coopération multilatérale, demeurer un fervent apôtre de l'aide humanitaire et trouver une solution aux problèmes des réfugiés dans le monde.